

Comité de Pilotage du site Natura 2000 FR 8302021 « Gîtes à chauves-souris de Hérisson »

Compte rendu de la réunion du 26/11/2019

Le comité de pilotage du site Natura 2000 « Gîtes à chauves-souris de Hérisson » s'est réuni le 26 novembre 2019 en mairie de Hérisson, sous la présidence de M. Bernard FAUREAU, maire de la commune.

Les personnes présentes ont signé la feuille d'émargement jointe au présent compte-rendu.

Après l'accueil formulé par Mme Marion GIRARD, chargée d'études au Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier (CEN Allier), les différents points inscrits à l'ordre du jour sont détaillés.

Ordre du jour :

Diapositive 2

1. Enjeux et objectifs Natura 2000 sur le site de Hérisson
2. Bilan des actions mises en œuvre en 2017 et 2018
3. Actions engagées en 2019
4. Zoom sur les animations pédagogiques et grand public proposées en 2019
5. Questions diverses

1. Enjeux et objectifs Natura 2000 sur le site de Hérisson

Diapositives 4 à 9

Le site Natura 2000 « Gites de Hérisson » occupe une superficie de 254 ha et est principalement centré sur le bourg. Il intègre également une partie du val d'Aumance ainsi que des secteurs boisés alentours, qui constituent une aire minimale de chasse pour les chiroptères du secteur.

La commune de Hérisson abrite en effet plusieurs colonies de chauves-souris, la plus importante d'entre elles appartenant à l'espèce « Murin à oreilles échancrées », et étant constituée de 300 à 350 femelles au moment de l'élaboration du Document d'Objectifs Natura 2000 (DOCOB). Il s'agit de la plus importante colonie de reproduction connue en Auvergne pour cette espèce, et elle constitue donc un enjeu majeur de conservation.

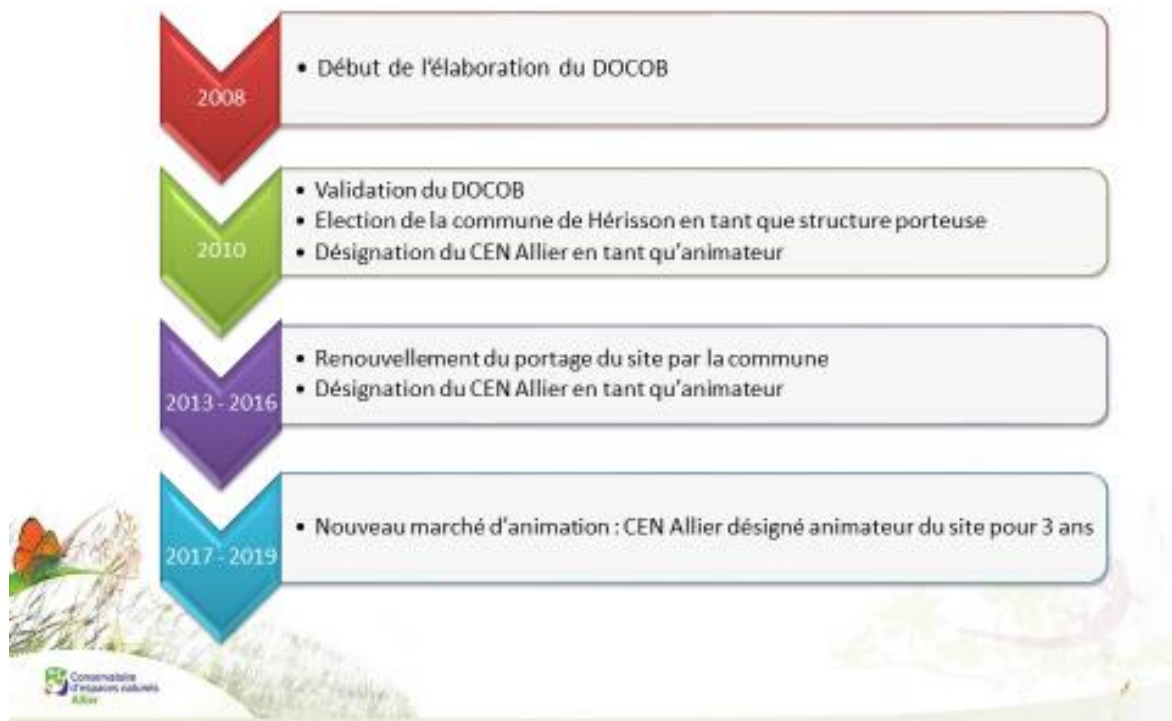
D'autres espèces d'intérêt communautaire sont connues sur le site et inscrites au Document d'Objectifs comme de nombreuses chauves-souris, mais aussi des insectes, des amphibiens ou des poissons.

En parallèle, différents habitats d'intérêt communautaire sont également présents sur le site et se composent principalement d'habitats forestiers, d'habitats ouverts humides et d'habitats ouverts secs.

Au regard de ces différents enjeux, les principaux objectifs énoncés dans le DOCOB pour la préservation du site Natura 2000 sont les suivants :

- La préservation de chauves-souris et de leurs gîtes
- La préservation de la structure et de la qualité des territoires de chasse (Milieux bocagers, milieux forestiers et milieux aquatiques)
- La préservation des autres espèces et habitats d'intérêt communautaire

Historique du site « Gîtes de Hérisson »



2. Bilan des actions mises en œuvre en 2017 et 2018

Animation générale du programme

Diapositive 12

Comme chaque année, le CEN Allier a assuré l'animation générale du programme Natura 2000 sur le site. Cette animation comprend à la fois la tenue des comités de pilotage, mais aussi les liens avec les services de l'Etat et la commune. Le CEN se tient également à disposition des acteurs locaux et des porteurs de projets, afin de s'assurer que les projets envisagés sur le site soient compatibles avec les enjeux environnementaux du secteur.

Communication et sensibilisation

Diapositive 13

Au-delà du contact régulier avec les acteurs locaux, le CEN Allier réalise chaque année des actions de communication et de valorisation qui peuvent prendre plusieurs formes. Ainsi, un site web dédié (<http://gites-herisson.n2000.fr/>) est alimenté tout au long de l'année avec les actualités liées à Natura 2000, tout comme le bulletin municipal et le site web de la commune. En parallèle, des animations à destination du grand public sont proposées sous forme de balades natures, de conférences, de sorties crépusculaires à la découverte des chauves-souris ou encore de projection de films documentaires.

Inventaires, études et suivis

Diapositive 14 à 19

Le suivi des trois principaux gîtes connus de la colonie de Murins à oreilles échancrées sont réalisés de manière annuelle lorsque cela est possible. Il est alors question de visiter les combles de l'Eglise, les combles et caves de la Maison Mousse, ainsi que le gîte situé rue de l'abbé Aury (accès interdit par les propriétaires depuis plusieurs années ; le suivi se faisait donc en soirée, depuis la rue au moment de la sortie de gîte).

De manière plus ponctuelle, le CEN Allier et Chauve-Souris Auvergne peuvent également être amenés à visiter d'autres bâtiments du bourg, au gré des sollicitations et des volontés des propriétaires locaux.

La dernière étude d'envergure concernant les chauves-souris de Hérisson a eu lieu en 2017 et 2018 et a été menée par l'association Chauve-Souris Auvergne dans le but d'étudier les territoires de chasse et de réaliser un inventaire complémentaire des espèces présentes.

Le travail s'est articulé autour d'une session de capture réalisée en 2017, et deux sessions acoustiques en 2017 et 2018. Des points d'écoute ont été mis en place sur les grands types de milieux naturels en présence au sein du périmètre Natura 2000 et l'étude des ultrasons émis par les chauves-souris a permis de déterminer chaque espèce ainsi que son niveau d'activité.

Une cartographie présentant le gradient de favorabilité des habitats naturels dans un rayon d'1.5km autour du périmètre Natura 2000 a tout d'abord été produite. Cette carte montre que la connectivité est globalement bon aux abords direct du bourg de Hérisson (et donc autour de la colonie de Murins à oreilles échancrées) mais qu'elle a tendance à se dégrader lorsqu'on s'éloigne du périmètre Natura 2000.

En parallèle, le volet acoustique de l'étude a permis de noter la présence 5 nouvelles espèces en 2017 et 2 nouvelles espèces en 2018 (espèces n'étant pas présentes dans la liste du Document

d'objectifs). Au total, 19 espèces sont donc présentes sur le secteur de Hérisson, soit 65% du cortège auvergnat, ce qui prouve une nouvelle fois l'intérêt majeur du site. Les résultats obtenus pour l'activité sont quant à eux exceptionnelles avec 289 contacts par heure en moyenne, ce qui classe Hérisson parmi les sites les mieux classés à l'échelle auvergnate.

Enfin, l'étude de l'activité par type de milieu a fait ressortir l'importance des milieux forestiers et notamment du parc arboré en bord d'Aumance ainsi que des chênaies et des ripisylves présentes sur le site.

Mme MARCHETTI demande si le Formulaire Standard de Données (FSD) du site avait été mis à jour suite à la découverte des nouvelles espèces de chauves-souris au cours de cette étude.

Cette information est à vérifier et, le cas échéant, il sera nécessaire de mettre à jour le formulaire en conséquence.

3. Actions engagées en 2019

Animation générale du programme et communication

Diapositive 21

Comme chaque année, le CEN a été en charge de l'animation générale du programme ainsi que des actions de communication et sensibilisation. En 2019, les propositions d'articles de communication ont été liées aux différentes animations et au projet pédagogique mis en œuvre avec l'école de la commune.

Suivi de la colonie de Murins à oreilles échancrées

Diapositive 22

Deux des trois principaux gîtes de Murins à oreilles échancrées ont pu être prospectés en 2019.

Aucun individu n'a été observé dans les combles et les caves de la Maison Mousse mais des filets avaient été installés pour lutter contre les pigeons, et ont probablement entravé le passage des chauves-souris. Un contact a donc été pris par courrier avec la propriétaire des lieux afin d'évoquer cette question pour trouver une solution pérenne permettant de se protéger des pigeons tout en laissant libre accès aux chauves-souris, notamment vers les caves. En outre, la propriétaire prévoit d'importants travaux sur le bâtiment, et il conviendra de s'assurer qu'ils tiennent compte de la présence des colonies.

Pour la première fois depuis plusieurs années, l'accès au bâtiment rue de l'Abbé Aury a été rendu possible par le nouveau propriétaire des lieux. 230 individus ont été dénombrés dans les combles, et une seconde visite a été prévue afin d'évoquer plus en détail la colonie et de proposer des aménagements légers permettant de se prémunir des quelques désagréments qu'elle occasionne (bruit, odeurs). Cette visite n'ayant pu être programmée fin 2019 comme prévu, elle aura lieu en 2020 et sera certainement conjointe avec celle de la Maison Mousse.

Cette année encore, le suivi des combles de l'Eglise n'a pas pu être réalisé faute d'accès à l'escalier. En effet, la porte dont l'ouverture avait été rétablie par l'agent technique de la commune était de nouveau fermée au moment du suivi. La mairie étant fermée, il n'avait pas été possible de demander plus d'explications le jour même.

Mme GIRARD interroge donc Mr FAUREAU pour savoir s'il dispose de plus d'informations concernant cet accès.

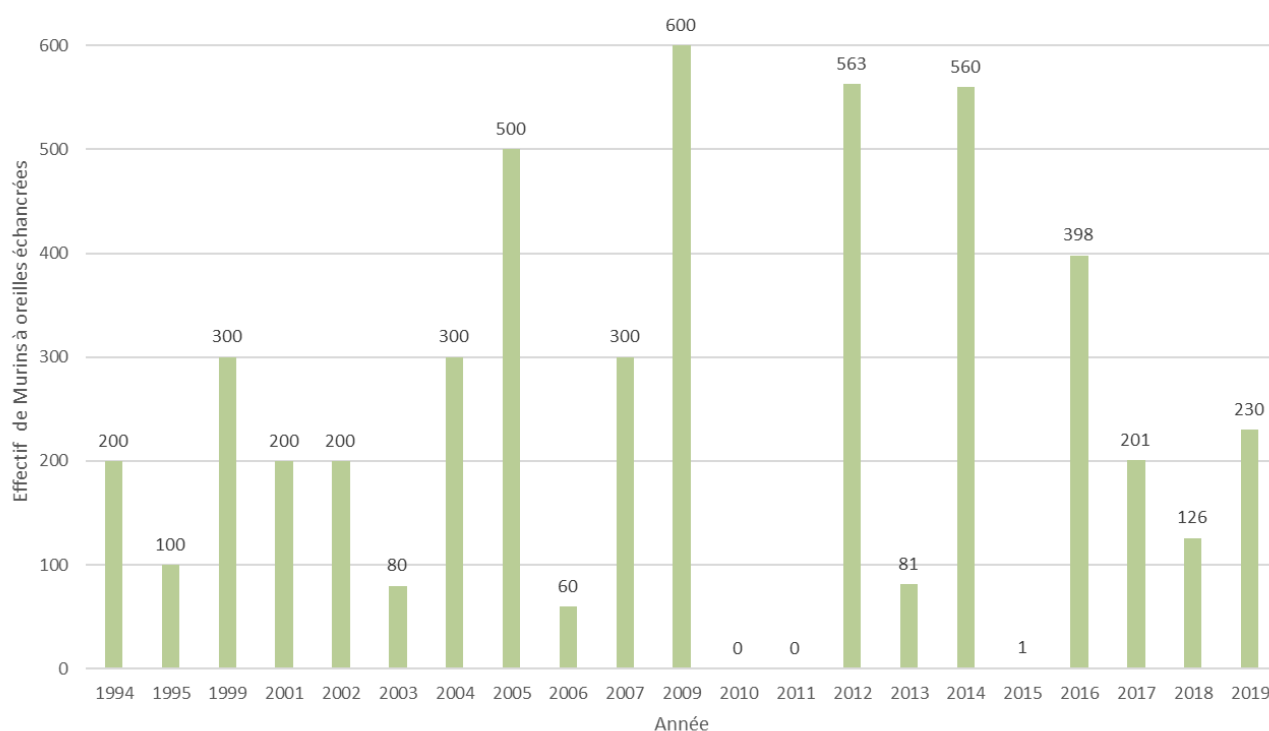
Mr FAUREAU précise que la personne habituellement en charge des clés connaît des problèmes de santé et qu'un agent technique assure désormais l'ouverture et la fermeture de l'Eglise.

Mme GIRARD reprend en précisant que la porte d'entrée principale était bien ouverte le jour du suivi, mais que la porte d'accès aux combles était verrouillée et ce malgré l'appel téléphonique en

mairie qui avait prévu de la date et de l'horaire de passage pour le suivi. Dans la mesure où il existe une convention de gestion cosignée entre le CEN, Chauve-Souris Auvergne et la commune engageant chacun à s'assurer du bon déroulé des suivis, il convient de trouver une solution permettant de reprendre les visites annuelles des combles.

Mme MARCHETTI demande si les chauves-souris qui n'ont pas pu pénétrer dans la Maison Mousse se retrouvent dans l'effectif comptabilisé rue de l'abbé Aury.

Pour répondre à cette question, Mme GIRARD commente le graphe des effectifs observés par année, et décrit des résultats très variables qui s'expliquent par le fait que tous les sites ne sont pas prospectés chaque année. Le problème d'accès rue de l'abbé Aury ayant été réglé, c'est cette fois celui de l'Eglise qui ne permet pas d'avoir une vision globale de la colonie, et de conclure à un effectif qui se rapproche au maximum de la réalité. En effet, il est également probable qu'une partie de la colonie gîte dans un autre bâtiment de Hérisson encore inconnu à ce jour, et qu'elle échappe donc aux suivis.



4. Zoom sur les animations pédagogiques et grand public proposées en 2019

Animations grand public

Diapositive 25

Fin mai, le CEN Allier a participé à la Journée de la Nature organisée à Hérisson en proposant un stand. Il s'est donc joint aux autres associations locales présentes pour présenter l'ensemble de ses actions sur le département de l'Allier, et surtout le travail mené sur Hérisson dans le cadre du dispositif Natura 2000.

Une randonnée-croquis a également été proposée au mois de juin, et elle a été co-animée avec Françoise ETIENNE, graphiste de Chantelle. Un parcours de quelques kilomètres a été proposé autour du bourg afin de découvrir les richesses naturelles et paysagères du secteur, et d'évoquer les enjeux environnementaux associés. Plusieurs points d'arrêt ont été effectués tout au long du trajet pour que les participants puissent s'adonner aux croquis sous les conseils de Mme ETIENNE. Cette animation a réuni une dizaine de personnes et s'est terminée par un pot de l'amitié partagé en bord d'Aumance.

Un habitant de Hérisson présent à l'animation a réalisé de nombreuses photos, et l'une d'entre elles a illustré un article paru dans le journal La Montagne la semaine suivante.

Projet pédagogique

Diapositives 27 et 31

L'action principale de cette année 2019 a été la mise en œuvre d'un projet pédagogique mené avec l'école de Hérisson. En 2018, le CEN Allier s'était chargé de prendre contact avec les enseignantes et de faire le lien avec Chauve-Souris Auvergne afin d'échafauder ce projet qui a vu le jour en 2019.

Le principe était donc de proposer un projet sur la thématique des chauves-souris à destination des élèves de tous les niveaux présents au sein du RPI. Ce projet a été animé par l'association Chauve-Souris Auvergne, qui a proposé 8 séances de travail au total ainsi qu'une soirée de restitution.

Des ateliers adaptés à chaque niveau ont été mis en place pour que les élèves découvrent les caractéristiques des chauves-souris comme la morphologie, l'alimentation ou encore leur cycle de vie. Pour les grande section de maternelle et CP, une démarche d'investigation a été réalisée à la demande de l'enseignante. Les élèves ont ainsi été amenés à formuler une question précise sur les chauves-souris et à établir plusieurs hypothèses pour y répondre. Pour cela, de nombreuses expériences et ateliers ont été élaborés par Chauve-Souris Auvergne la question « Pourquoi les chauves-souris rentrent-elles dans les maisons parfois ». Les élèves ont ainsi pu tester leurs hypothèses et se demande si les chauves-souris étaient attirées par la musique, les insectes, la lumière ou encore la décoration. Leur travail avec l'animatrice et avec leurs enseignantes leur a permis de conclure que les insectes qu'elles chassaient les poussaient parfois à entrer dans les maisons.

Pour conclure ce projet, une soirée de restitution a été proposée aux parents d'élèves avec une exposition réalisée par les écoliers. Une conférence a ensuite été animée par Chauve-Souris Auvergne, et a réuni plus de 80 participants.

Mme GIRARD précise que le retour des enseignantes est très positif, malgré la densité des informations transmises aux élèves. Un tel projet pourrait donc être réitéré plus régulièrement, afin d'en faire bénéficier un plus grand nombre d'enfants.

5. Questions diverses

Mr DELAGE précise que plusieurs données de Sonneur à ventre jaune et de Hibou Grand-Duc lui ont été rapportées sur la commune. Il s'engage donc à communiquer ces informations de manière plus précises (localisation) au CEN afin qu'il puisse mettre à jour les données naturalistes du site.

Il s'interroge également sur d'éventuelles études qui pourraient être menées au-delà des chauves-souris sur le site de Hérisson.

Mme GIRARD explique que les chauves-souris restent l'enjeu principal du site, et que les enveloppes budgétaires d'animation Natura 2000 ne permettent pas toujours d'envisager des actions sur d'autres espèces d'intérêt communautaire. Pour autant, elle précise que s'il existe de réels enjeux liés aux nouvelles données récoltées, une étude plus poussée pourra se justifier, notamment sur le Sonneur à ventre jaune.

Mme MARCHETTI précise que contrairement aux années précédentes, le budget 2020 ne fera pas partie d'un marché de 3 ans mais se fera plutôt sous forme d'un avenant d'un an. Cette disposition permet à la commune (structure porteuse) de ne pas s'engager sur une durée de 3 ans alors que les élections municipales se dérouleront en mars 2020.

Mr FAUREAU évoque les retards de paiement connus les années précédentes, et souligne que les avances consenties pour l'animation Natura 2000 pèsent sur les budgets de la commune.

Mme MARCHETTI répond que le système de paiement n'est plus le même, et que le financement se fait aujourd'hui à 100% par l'Etat. Cette disposition permet de s'affranchir des procédures plus lourdes liées aux financements européens, et ainsi d'éviter les retards de paiement et les importantes sorties de trésoreries pour les petites communes porteuses.

Après échange avec l'agent technique de la commune, Mr FAUREAU précise que la porte donnant accès aux combles de l'église est bien rouverte.

Mme GIRARD ajoute que la date du suivi sera communiquée à la mairie en amont, afin de s'assurer que les accès soient bien ouverts au moment du passage conjoint avec Chauve-Souris Auvergne.

L'ensemble des questions ayant été soulevées, les membres du comité de pilotage sont remerciés et la séance est levée.